

Les Français prennent goût à la micro, au web et au téléchargement

Cocorico, l'Hexagone a en partie rattrapé son retard puisque 1 foyer sur 2 est désormais équipé d'un ordinateur (49,6 %) et 2 foyers sur 5 sont connectés à Internet, soit pas moins de 9,8 millions de foyers (+ 4 points sur un an).

Plus de 15 millions de foyers sont équipés d'un PC à la fin 2005, ce qui représente **une progression de 1,3 million de foyers par rapport à la fin 2004**. Plusieurs facteurs expliquent cet engouement constant depuis près de dix ans. Dans un premier temps la baisse des prix du « hardware » a fortement joué sur la décision des ménages de s'équiper en PC, qui en plus sont de mieux en mieux équipés. **Au global, 89,1 % des foyers équipés de PC possèdent une imprimante, 68,5 % un graveur de CD-ROM et 57,9 % un scanner**. Ensuite, l'accès au Web s'est démocratisé, notamment grâce à la surenchère d'offres des fournisseurs d'accès à Internet, et en conséquence le goût des Français pour les possibilités techniques de l'informatique est plus prononcé qu'auparavant. Concernant l'utilisation qui est faite de l'ordinateur, l'étude révèle que 81 % des personnes interrogées l'utilise pour Internet, 57 % pour le courrier électronique, 34 % pour le travail graphique, 33 % pour les jeux vidéo et enfin 30 % pour visionner un film ou un DVD vidéo. Selon Matthieu Cortesse, chef de groupe IT/Photo chez GFK, « *les Français ont envie de profiter des loisirs numériques et le PC en est le meilleur moyen d'accès. Il y a quelques années, nombreux étaient ceux qui ne voyaient pas l'utilité d'un micro-ordinateur, aujourd'hui chacun peut y trouver son compte, l'obstacle du prix d'achat a considérablement diminué.* » **Les Français champions du haut débit et du téléchargement** A la fin de l'année 2005, 40 % des foyers étaient connectés à l'Internet, et les trois quarts d'entre eux étaient abonnés au haut débit, ce qui maintient la France au premier rang européen pour le nombre de lignes haut débit. Avec 1,6 million de foyers supplémentaires l'année passée aura été un bon cru. Et les conséquences de cette pluie de nouveaux clients sont nombreuses. C'est un vrai jackpot pour les FAI. Car, plus de deux tiers de ces abonnés ont souscrit une offre de téléphonie auprès de leur FAI et 16 % admettent d'avoir cédé aux tentations de la télévision numérique toujours via les FAI. Cet essor du haut débit a également fait progresser le téléchargement, légal et libre. François Klipfel, directeur commercial chez GFK, indique que « *plus d'un foyer internaute sur 4 reconnaît avoir déjà téléchargé des fichiers. Si on ajoute à cela ceux qui ne se déclarent pas, on se rend compte que le téléchargement est vraiment entré dans les mœurs* ». Une donnée intéressante à l'heure où la loi sur les droits d'auteur fait débat (voir nos articles). Les fichiers audio sont les plus plébiscités avec 33,7 fichiers téléchargés par foyer au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, en deuxième position l'on trouve les films avec 6,9 fichiers téléchargés, et ensuite les jeux vidéo, les logiciels et autres programmes. Selon GFK, en partant du constat que **26 % des foyers internautes ont téléchargé une moyenne de 34 fichiers audio en un mois, ces 2,5 millions de foyers auraient pu télécharger jusqu'à 1 milliard de fichiers audio en 2005, et toujours selon les estimations de GFK le nombre total de fichiers téléchargés en France en 2005 pourrait atteindre les 1,3 milliard !** Soit deux fois plus qu'en 2004... Les Majors risquent de s'étrangler ! Bref, les sanctions et la peur du gendarme ne semblent pas troubler les internautes français. Et lorsque l'on leur demande le prix qu'ils seraient prêts à payer pour acheter une chanson en téléchargement, la réponse la plus souvent citée est 1 euro (38 %), mais ils sont également 38 %

qui ne payeraient toujours pas pour une chanson téléchargée légalement. Concernant le téléchargement payant, GFK estime qu'il est en forte progression, mais qu'il ne représenterait que 2 % du total des fichiers musicaux téléchargés. La progression est forte par rapport à 2002 mais les contraintes des offres légales – prix, interopérabilité difficile et manque de références – pénalisent ce marché. Deux mots à propos de l'évolution du e-commerce. Les cyber-acheteurs ont dépensé en moyenne 666 euros en 2005 contre 516 en 2004, soit une progression de 150 euros. Les biens culturels restent en tête des ventes. Mais la vente de vêtements et de chaussures a fortement progressé, puisque 27 % des internautes ont acheté ces biens en ligne en 2005, au point de dépasser les produits du tourisme (25 %). Pour finir, d'après GFK il n'existe aucune raison pour que le taux d'équipement s'essouffle en 2006. D'ici à la fin de l'année 54 % des ménages devraient être équipés, et selon toute vraisemblance, le nombre de foyers reliés à l'Internet pourraient atteindre les 43 %, dont 80 % en haut débit. **50 % des Français prêts à quitter France Télécom**

600.000 Français ont adopté le dégroupage total en 2005. C'est autant d'abonnés en moins pour France Télécom. Et cette tendance n'est pas prête de s'inverser. Selon l'études de GFK, la moitié des foyers interrogés sont prêts à résilier leur abonnement téléphonique à France Télécom, considérant que les offres téléphoniques des fournisseurs d'accès internet sont assez fiables pour s'affranchir de l'opérateur historique.